



**Direction de l'Enfance**

05 45 20 53 00

education-jeunesse@mairie-angouleme.fr

## Note aux familles

**URGENT**

### **Perturbation de la restauration scolaire le lundi 26 novembre 2018**

Madame, Monsieur,

En raison des récents blocages routiers organisés depuis le week-end dernier, nos fournisseurs de produits alimentaires n'ont pu pour certains approvisionner le service de la restauration scolaire.

Cette situation nous conduit à être dans l'impossibilité de proposer un repas à votre enfant ce **lundi 26 novembre 2018**.

Aussi, à titre tout à fait exceptionnel, **il vous est demandé de fournir un repas froid**. Il vous est précisé qu'il ne sera pas possible de stocker au frais le pique-nique confié à votre enfant, et nous vous invitons de ce fait à éviter tout aliment nécessitant impérativement une conservation au réfrigérateur.

L'encadrement de votre enfant sera assuré par le personnel municipal comme il est d'usage habituellement.

Vous avez également la possibilité, si vous le pouvez, de récupérer votre enfant sur ce temps de pause méridienne. Auquel cas, vous devrez impérativement venir le chercher dès sa sortie de classe et vous assurer de son retour sur l'école 10 minutes avant la reprise du temps scolaire.

Conformément au règlement périscolaire, le montant de ce repas sera déduit de votre facture de restauration.

Pour les enfants inscrits à l'accueil de loisirs du soir, le goûter sera assuré normalement.

En fonction de la capacité de nos fournisseurs à rattraper les retards de livraisons, la Direction de l'Enfance s'organise pour permettre le rétablissement des repas dès le mardi 27 novembre 2018.

Comptant sur votre compréhension et restant à votre disposition,

L'équipe de la Direction de l'Enfance